



BELGAQUA

FEDERATION BELGE DU SECTEUR DE L'EAU asbl • BELGISCHE FEDERATIE VOOR DE WATERSECTOR vzw
Boulevard de l'Impératrice 17-19 / Keizerinlaan 17-19 - BE 1000 BRUXELLES/BRUSSEL • Tel. +32(0)2 706 40 90
www.belgaqua.be • e-mail: info@belgaqua.be • TVA/BTW BE 0407 781 169 • IBAN: BE62 0680 8156 1061 • BIC: GKCCBEBB

CERTIFICAT

Le présent document atteste que les compteur d'eau ultrasoniques:

**Compteur d'eau SONATA Ultrasonic DN 15-20-25
produits par ARAD Group Ltd.
IL - 1923900 Kibbutz Dalia**

ont été présentés à l'agrération par Belgaqua
par la société ARAD Group Ltd.

et ont été déclarés conformes aux prescriptions de la procédure d'agrération de matériaux en contact avec l'eau potable et l'eau destinée à la production d'eau potable "HYDROCHECK", approuvée par le Conseil d'Administration de Belgaqua en date du 01 mai 2016.

Les compteurs d'eau froide SONATA DN 15-20-25 sont composés des matériaux suivants en contact avec l'eau potable, soumis à la présente agrération:

Les compositions de ces matériaux ont été vérifiées et satisfont aux conditions de l'Art. 3, 2° al. des conditions générales d'agrération par Belgaqua de matériaux en contact avec l'eau potable

Le présent document ne peut être communiqué à des tiers ou reproduit qu'à la condition expresse d'en respecter l'intégralité.

L'agrération des compteurs est valable pour une durée indéterminée prenant cours à la date de signature et pour des appareils identiques à ceux soumis à l'examen. Elle sera attestée par la mention des références dans le Répertoire de matériaux agréés en contact avec l'eau, édité annuellement par BELGAQUA et confirmée sur www.belgaqua.be.

L'exemplaire original a été établi en français, le 22 novembre 2018

Chr. LEGROS
Directeur de BELGAQUA

